

Procès-verbal

REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 16 mai 2023 - Salle du Conseil Municipal

Convocation du 9 mai 2023

Présents : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Isabelle GRAMMARE, Frédéric CORGIER, Nadine BOUILLON, Estelle LECANU, Lionel GUIARD, Jean-Pierre GOUDARD, Aurélien DELHOMME

Excusées : Stéphanie APPERCEL-CONVERT (pouvoir à Guillaume LECANU), Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER (pouvoir à Nadine BOUILLON), Ludivine CHAUMERON (pouvoir à Estelle LECANU)

Absents : Guillaume CHATAIGNER, Eric BOUHANA

Désignation du secrétaire de séance : Nadine BOUILLON

A la demande de Jean-Pierre GOUDARD, une pensée particulière a été adressée à Marie DEMOMENT en début de séance.

> **Publication du procès-verbal du 28 mars 2023**

Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal du 28 mars 2023 sera donc publié dans les jours qui viennent après signature du Maire et du secrétaire de séance.

> **Délibérations**

✓ **Montant du loyer pour l'appartement de la cure**

Une convention avait été conclue avec la paroisse il y a 25 ans, suivie d'un avenant il y a une dizaine d'années, accordant aux Sœurs du Prado un bail gratuit.

Une mise en demeure a été donnée par le Préfet afin soit de régulariser la situation par un bail soit de reprendre les locaux.

A leur demande, le local du rez-de-chaussée ne sera plus utilisé par la paroisse, reste l'appartement au 1er étage occupé par les sœurs du Prado.

Les sœurs, en attendant de trouver un logement plus adapté et plus pratique, acceptent de payer un loyer.

Les compteurs eau et électricité jusqu'à présent au nom de la paroisse seront mis au nom de la commune.

Des radiateurs électriques seront installés pour compenser la consommation de fioul très importante et pallier à une éventuelle panne de la chaudière qui est très ancienne.

Il est proposé un loyer de 500 € avec en supplément 200 € d'avance sur charges.

2

Un bail sera donc régularisé à compter du 1er août prochain pour une durée de 3 ans.

Proposition adoptée à l'unanimité.

✓ **Décision pour un bail commercial pour le bar**

Un bail précaire d'un an renouvelable 3 fois avait été conclu avec le bar L'ENTREPOTES.

Nous sommes dans la dernière période se terminant le 31 décembre.

La question se pose de l'avenir du bâtiment et du bar : conclusion d'un bail commercial, vente du bâtiment...

Il est évoqué la possibilité d'étoffer le périmètre de sauvegarde afin de conserver un commerce et de vendre le bâtiment.

Lionel GUIARD indique qu'il serait dommage de vendre car on ne connaît pas la suite qui sera réservée et qu'il s'agit d'un patrimoine de la commune.

Après divers échanges sur le pour et le contre de conclure un bail commercial ou d'une vente, et devant les débordements occasionnés par l'exploitation du bar, du non-respect des engagements et du cahier des charges de départ, il est décidé de ne pas conclure de bail commercial ni de conclure une vente au bar L'ENTREPOTES CHEZ VIVI.

Proposition adoptée à l'unanimité.

✓ **Révision du règlement de la cantine**

Le règlement de la cantine sera distribué aux familles courant juin.

Il a été rajouté un point sur l'accessibilité à la cantine d'un enfant non autonome pour les déplacements école/Odyssée qui va être reformulé.

Le prix du repas aujourd'hui à 4,90 € va passer à 5 € afin d'anticiper une prochaine augmentation du prix à la rentrée.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

➤ **Informations sur les travaux de la Place des Platanes**

L'avant-projet est presque finalisé avec quelques adaptations à faire notamment quant à l'ouverture et l'aménagement de l'étage de la halle.

Il est envisagé de faire de cet étage une salle hors sac avec les panneaux d'affichage touristique et de circuits de randonnée.

Lionel GUIARD n'est pas favorable à ce qu'un étage soit construit qui serait un vrai courant d'air et pour une question de surcoût également.

3

Le permis de construire est en bonne voie d'élaboration.

Un conseil municipal exceptionnel aura certainement lieu à la mi-juin pour valider l'ensemble du projet et pour délibérer sur le dépôt du permis de construire.

➤ **Point sur le personnel communal**

Vanessa ZAGARI a été embauchée pour une durée de 6 mois au secrétariat de mairie pour 22 heures/semaine sur les 32 heures nécessaires, celle-ci ayant une autre activité en parallèle. Chantal Lacote continue à donner un coup de main en comptabilité.

Isabelle GRAMMARE et Frédéric CORGIER travaillent sur les emplois du temps pour la rentrée du personnel communal pour la cantine et le ménage.

Corinne WENZEL est en arrêt maladie depuis 2 mois.

➤ **Secrétariat partagé entre les communes : avis**

Il est évoqué le sujet de la mutualisation d'une secrétaire de mairie qui pourrait faire tous les remplacements possibles dans 6 à 8 mairies, un poste de secrétaire partagé rémunéré par la commune qui a besoin d'elle ; au cas où cette personne serait sans travail toute l'année, cela représenterait un coût de 8 000 euros par commune.

Ce service existe déjà au niveau du centre de gestion.

Il ressort que cette mutualisation serait valable pour les mairies où il n'y a qu'une secrétaire.

Les inconvénients sont des méthodes de travail différentes et des outils de travail différents entre les mairies.

L'avis général n'est pas favorable, à ce stade du projet.

➤ **Urbanisme : droit de préemption (DIA)**

Trois biens (maisons d'habitation) sont présentés à la commune pour préemption :

- 66 rue de l'Hôpital, parcelles AB 446 et AB 782,
- 294 route de la Rivière, parcelle AB 128,
- 575 route de Thizy, parcelle AB 681.

La commune décide de ne pas préempter.

➤ **Informations des commissions communales**

✓ **Bâtiments communaux (Estelle LECANU)**

Les travaux des toilettes du boulodrome seront terminés le 25 mai.

Une première location aura lieu le 11 juin.

4

Lionel GUIARD fait observer qu'à chaque location du boulodrome, il faudra spécifier aux boulistes de ne pas utiliser les terrains extérieurs : lorsqu'on loue le boulodrome, on loue la totalité, y compris les terrains extérieurs.

✓ **Associations / parcours du patrimoine (Frédéric CORGIER)**

Le forum des associations aura lieu le 9 septembre à la salle de l'Etoile conjointement avec Lamure sur Azergues.

Le plan du parcours du patrimoine est en cours de finalisation.

✓ **Réunions de quartier (Nadine BOUILLON)**

La prochaine réunion de quartier aura lieu, sur invitation, le 9 juin à 19 h à l'Odyssée et concernera les secteurs du Plat Marsan, La Presle, Le Suchet, Le Cros, Les Brosses, Les Grandes Terres et La Fond Sardet.

✓ **Séniors / marché (Isabelle GRAMMARE)**

L'invitation par l'EHPAD des bénéficiaires des repas à rencontrer les cuisiniers a été annulée en raison du manque de réponses positives.

Cette initiative sera reportée à une date ultérieure.

De nouveaux forains sont présents sur le marché : une marchande de vêtements pour femmes tous les 15 jours et un marchand de plançons.

✓ **Réseau internet / téléphonie mobile (Guillaume LECANU)**

La compétence informatique va être revue et distribuée entre la COR et les communes.

Les adresses mail des élus vont être à la charge des communes avec également l'informatique de la bibliothèque.

Le réseau internet de la mairie va passer par un prestataire privé (SFR à la bibliothèque et à l'école).

La commune va avoir un budget informatique.

Il est fait remarquer une grosse dégradation du réseau mobile sur la commune.

➤ **Informations diverses**

✓ **Fleurissement**

Le fleurissement a commencé avec l'équipe de bénévoles.

5

✓ **Repas de village**

En remplacement des marchés nocturnes, un repas de village va être organisé le samedi 24 juin à partir de 19 h à la salle de l'Etoile fourni par la Cuisine d'Alex et moyennant le prix de 22 € (10 € pour les - de 12 ans), les boissons seront offertes par la commune.

Ce repas sera offert aux personnes de 75 ans et plus en remplacement du repas de fin d'année.

Les personnes du conseil feront le service.

✓ **Festivallées**

Le Festivallées aura lieu le samedi 1^{er} juillet.

Un comité s'occupe de la décoration.

Il y aura des fanfares qui joueront sur les deux sites de la place des platanes et de la salle de l'Etoile avec un atelier pour enfants à l'Odyssee, et un repas servi le soir.

Une réunion a lieu le 25 mai.

✓ **Organisation du 13 juillet**

Il est recherché un feu d'artifice ou une animation pour le soir du 13 juillet en complément du repas et bal organisés par la classe en 4.

➤ **Questions diverses**

Lionel GUIARD fait part de son étonnement du manque d'élus présents depuis plusieurs réunions au conseil.

La séance est levée à 22 h 50.



